



Credits image : Ada da Silva

*Le Comité national pilote d'éthique du numérique & l'Institut Covid-19 Ad Memoriam
organisent un colloque intitulé*

NUMÉRIQUE ET PANDÉMIE

LES ENJEUX D'ÉTHIQUE UN AN APRÈS

VENDREDI 11 JUIN 2021, 9H - 16H15 (CEST)
en visio-conférence

La pandémie Covid-19 est la première de l'ère numérique. Par cette dimension, elle ne ressemble pas aux crises sanitaires des époques précédentes : dès mars 2020, les activités économiques et sociales ont été partiellement maintenues grâce aux smartphones, ordinateurs et autres outils numériques. Mais les usages de ces outils ont eux aussi changé depuis le printemps 2020. La rapidité de ces évolutions n'a pas encore permis de dégager le sens qu'elles auront pour notre société, ni de saisir leurs effets à long terme. Ce colloque fera un premier pas dans cette direction. Qu'avons-nous appris ? Quelles sont les avancées que nous voudrions préserver après la fin de la crise ? À quelles limites se heurte la numérisation accélérée de notre quotidien ?

Inscription gratuite et obligatoire : <https://cnpen-c19am.sciencesconf.org>

PROGRAMME

9h-9h30	Introduction		
Session 1 9h30-11H	Fraternité numérique	Télétravail	Désinformation sur les réseaux sociaux
Session 2 11h15-12h45	Télémédecine	Applications de traçage	Arts et culture à distance
Session 3 14h-15h30	Systèmes d'information pour les professionnels de santé	Souveraineté numérique	Télé-enseignement
15H45-16H15	Conclusion		

L'Institut Covid-19 Ad Memoriam

L'institut Covid-19 Ad Memoriam (Université de Paris et IRD), a pour mission la collecte, l'archivage et l'analyse des traces et mémoires de la pandémie Covid-19. Il a pour partenaires des institutions de recherche (Institut Pasteur, CNRS, INSERM/ANRS-MIE, Sciences Po, ENS, Institut du médicament, par exemple), de santé (Organisation mondiale de la santé, Santé Publique France, Haut Conseil de la Santé Publique, etc.), du droit et de la justice (Institut des Hautes Études de la Justice), des associations (France Victimes, ATD Quart Monde, etc.), mais aussi des cultes et de la culture.

<https://www.institutcovid19admemoriam.com/>

Le Comité national pilote d'éthique du numérique

Le Comité national pilote d'éthique du numérique (CNPEN) a été mis en place en décembre 2019 à la demande du Premier ministre et placé sous l'égide du Comité consultatif national d'éthique (CCNE). Il est constitué de vingt-sept personnes issues d'horizons différents pour aborder de manière globale les enjeux d'éthique du numérique. Son rôle est à la fois d'élaborer des avis sur les saisines qui lui sont adressées et d'effectuer un travail de veille pour éclairer le débat public.

Depuis le début de la pandémie, il mène un travail de veille sur les questions éthiques liées à l'accroissement ou à l'évolution des usages du numérique ayant conduit à la publication de [plusieurs documents](#).

<https://www.ccne-ethique.fr>